



DDTM Var



MARDI 26 JANVIER 2016 : GREVE ET MANIFESTATIONS

Les arrêter avant qu'ils ne détruisent toute la fonction publique, ses statuts, ses missions !

Salaires bloqués. Après 6 années de blocage du point d'indice (donc dans la parfaite continuité de tous les gouvernements), le premier ministre M. Valls a, le 30 septembre dernier, imposé de force le PPCR (parcours professionnels carrières et rémunérations) qui vise à légaliser les statuts « interministériels », ce qui constitue une attaque frontale pour casser le socle des statuts particuliers de corps qui définissent des qualifications spécifiques, pour des missions publiques spécifiques.

Un acquis de 1946. C'est la première fois depuis sa fondation en 1946 qu'est engagé un tel plan de destruction de ces bases constitutives du statut général (dans le même temps, où sur le plan du privé, est mis en œuvre la refonte du code du travail avec l'objectif de faire accepter des accords locaux inférieurs aux conventions collectives nationales)

L'exemple enseignant. La violence et la détermination de gouvernement donne l'ampleur de l'objectif qu'il se fixe, quand on sait ce qu'il a décidé dans l'enseignement : la réforme des collèges prévoit que chaque enseignant abandonne 20 % de son cours pour réaliser des EPI (enseignements des pratiques interdisciplinaires) où professeurs de Français, de Maths de sport etc. se réunissent pour mettre en place des activités « permettant aux élèves de s'investir dans des projets interdisciplinaires et de travailler de façon autonome individuellement ou en groupe » (cf. doc ministère).

« Interchangeable ». Liquidier les statuts particuliers de corps (Ingénieurs, techniciens, SA, infirmier, prof de chimie, mécanicien diéséliste, ...), pour des « compétences » interdisciplinaires permettant une « interchangeabilité » des postes : Un salarié, un fonctionnaire qualifié, ça coûte cher. Un « employé » bon à tout faire, ça suffit. Cela ne donne pas le même service ? On assurera, pour le peuple le « service de base », et pour un autre niveau de service, il sera disponible à qui pourra se le payer. Cela s'appelle très exactement la casse de la République, dont le fondement est l'existence de droits égaux pour tous les citoyens, mis en œuvre par des fonctionnaires qualifiés (et indépendants).

« Low-cost ». Le Var est un département maritime. À ce titre il a le privilège d'être le port d'accueil, à grande échelle, de cette déréglementation : la Corsica-ferries est en effet une compagnie maritime low-cost, c'est-à-dire navigant sous statut européen qui emploie des marins sous-payés au regard de leurs conditions (congés non-payés, sur-exploitation pouvant les amener à faire 5 traversées par jour...). Détenant le monopole sur le port de Toulon, elle a, en 10 ans – après avoir tout fait pour liquider la SNCM qui elle naviguait sous pavillon français – augmenter ses tarifs (la cabine est passé de 20 à plus de 60 €).

La fusion DDE/DDA préfigurait les premières formes de « l'interchangeabilité » des postes, grades ou missions. La création des DDI a encore accentué le processus.

La grève du 26 avril, initiée par les fédérations syndicales de l'enseignement, puis rejointe par les fédérations FO, CGT, et Solidaires de la fonction publique, s'inscrit dans une construction : celle du rapport de force, celle de la grève générale pour véritablement se donner les moyens de faire cesser cette destruction en marche, et donc maintenir et reconquérir tous nos acquis de fonctionnaires.

Dans le Var, comme de nombreux autres départements, les Unions départementales FO, CGT, Solidaires et FSU y appellent également, faisant ainsi rejoindre le public et le privé.

**ENGAGEONS-NOUS DANS LA CONSTRUCTION DU RAPPORT DE FORCE :
GREVE LE 26 JANVIER 2016 !**

Au verso : l'appel national et les revendications salariales et statutaires